

1. Information de service

L'information soumise au vêlage et rectifiée au sevrage s'il y a lieu, est déjà imprimée sur le formulaire des données à un an. **Veillez à nouveau vérifier l'information imprimée et la compléter ou la corriger au besoin.**

BREEDING DATA / INFORMATION DE SERVICE			
VEAU	DAM / MERE	SIRE/PERE	DATE DE NAISSANCE J/M/A
ENREGISTRMENT	ENREGISTREMENT	ENREGISTREMENT	
TATOUAGE	TATOUAGE	TATOUAGE	
987654	123456	654321	15/02/2014
JKL 789A	ABC 123W	EFG 456W	

Calf - VEAU

Regnum = Enregistrement – le numéro officiel du registre de l'ASC pour le veau est imprimé si le veau a été enregistré.

Tattoo = Tatouage –le tatouage du veau.

Mère - Enregistrement –le numéro officiel du registre de l'ASC pour la mère du veau.

Tattoo= Tatouage –le tatouage de la mère du veau.

Père - Enregistrement – le numéro officiel du registre de l'ASC pour le père du veau.

Tatouage – le tatouage du père du veau.

Naissance (J/M/A) – la date de naissance déclarée selon le format Jour/Mois/Année.

2. Information à un an

Inscrivez les données du veau à un an, à côté de la saillie appropriée. Il y a maintenant un endroit où inscrire les mesures de la circonférence scrotale et de la charpente à un an.

YEARLING / Données à 1 an																			
Sexe	DATE J/M/A	WT/Lbs Poids	Grp	Haut. Hanches pouces	Scrotum	DATE Scrotum J/M/A	H/P/S	Réforme Veau											
NOM DE L'ANIMAL (25 CARACTÈRES MAX)																			
M	15/3/2015	1500	1	52	38	20/3/2015	P	1											
S	I	M		B	U	L	L		C	A	L	F		7	8	9	A		

Sexe – le sexe du veau tel que déclaré.

Date (J/M/A) – inscrivez la date de pesée du veau à un an selon le format Jour/Mois/Année

Poids/Lbs –inscrivez le poids actuel du veau en livres (kg x 2.2) et non une estimation du poids, ni de calcul avec un ruban à mesurer.

Grp –inscrivez le groupe du veau selon le type de gestion.

Hauteur des hanches (pouces) – inscrivez en pouces (2.5 cm = 1 pouce), la hauteur à la hanche du veau.

Association Canadienne Simmental Instructions pour les données à 1 an



Scrotum – inscrivez en centimètres la mesure de la circonférence scrotale du veau. Le même technicien devrait prendre toutes les mesures des taureaux, pour éviter les écarts dans la tension du ruban..

Date (J/M/A) – inscrivez la date à laquelle la mesure a été prise, selon le format Jour/Mois/Année.

H/P/S – inscrivez l'état des cornes du veau (**H** à cornes, **P** pollard ou sans cornes, **S** moignons ou fausses cornes). Si l'état des cornes du veau a été déclaré sur le formulaire de vêlage et de sevrage, il sera imprimé d'avance sur le formulaire de collecte des données à un an.

Réforme du veau – si le veau est mort ou a été retranché du troupeau, inscrivez le code approprié.

Nom de l'animal (limite de 25 caractères et espaces combinés) – si le nom a déjà été donné au veau, ou s'il a été enregistré après le vêlage ou le sevrage, le nom donné sera imprimé. Si vous désirez enregistrer l'animal, ou simplement lui donner un nom, remplissez les cases appropriées.

3. Enregistrement/Transfert

ENREGISTREMENT/ TRANSFERT					
DATE DE CASTRATION J/M/A	DATE DE RÉFORME J/M/A	BLACK /NOIR OUI/NON	CERT	ADN	Applicant
Transfer					
		N	Y/OUI	PCB	99999
Sold to/ Vendu à _____ Address Adresse _____ Postal Code Code Postal _____				Member No. No. de Membre _____	
			Sale Date / Date de la vente D/M/Y-J/M/A _____		

STEERED DATE D/M/Y = DATE CASTRÉ J/M/A – s'il y a lieu, inscrivez la date (Jour/Mois/Année) de castration d'un mâle.

DISP DATE D/M/Y = DATE DE REJET J/M/A – s'il y a lieu, inscrivez la date (Jour/Mois/Année) du rejet de l'animal.

BLACK = NOIR Y/N – inscrivez Y pour oui, si l'animal est noir; autrement laissez la case vide ou inscrivez N pour non.

CERT – inscrivez Y pour oui, si le certificat d'enregistrement de l'animal est désiré au moment de soumettre ses données au sevrage. S.v.p. voyez à ce que l'information requise soit complète pour assurer que votre demande d'enregistrement soit traitée le plus rapidement possible.

DNA = ADN – si vous voulez commander le profil ADN de l'animal, inscrivez dans cette case, le code approprié du test désiré.

APPLICANT # = NO. DU DEMANDEUR – inscrivez le numéro de membre de l'ASC de l'individu ou de la compagnie qui demande le certificat d'enregistrement de l'animal.

Vendu à – s'il y a lieu, inscrivez le nom de l'individu ou de la compagnie qui a acheté l'animal.

Association Canadienne Simmental Instructions pour les données à 1 an



NO. DE MEMBRE – inscrivez le numéro de membre de l'ASC de l'acheteur.

ADRESSE – inscrivez l'adresse postale complète et exacte de l'acheteur de l'animal.

CODE POSTAL – inscrivez le code postal de l'acheteur.

DATE DE VENTE (J/M/A) – inscrivez la date de vente de l'animal selon le format **Jour/Mois/Année**.

4. Signatures

Assurez-vous que toute signature autorisée soit apposée au bas de chaque formulaire.

Signature Nat. Service = Signature du propriétaire du taureau au service naturel – la signature du propriétaire de tout taureau de service naturel, si autre que le demandeur, doit être apposée au bas à gauche sur chaque formulaire, avant que l'animal puisse être enregistré.

Applicant = Demandeur – la signature du propriétaire de l'animal à sa naissance, doit être apposée au bas à droite sur chaque formulaire, avant que l'animal puisse être enregistré.

Retournez chaque formulaire dûment complété au bureau de la race, à l'adresse suivante:

Association Simmental Canadienne
#13, 4101 – 19e rue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7C4

REMARQUES:

Données facultatives – Toutes les données sont facultatives. Selon les règlements de l'ASC et l'Acte sur la Généalogie des Animaux, pour enregistrer un animal, il est nécessaire de soumettre l'information obligatoire en plus du nom de l'animal, sa couleur, et l'état de ses cornes. Si vous choisissez de soumettre des données comme le poids au sevrage, il faut le faire pour TOUS les animaux d'une même portée et non seulement pour ceux que vous désirez enregistrer. Pour qu'ils soient inclus dans le calcul de l'EPD (Ecart Prévu chez la Descendance) pour la caractéristique des poids au sevrage, il faut soumettre ce qui suit sur tous les animaux de la portée: date de la pesée, poids en livres (kg x 2.2), nombre de semaines alimentés à la dérobée s'il y a lieu, et groupe des animaux selon le type de gestion du troupeau. Les estimations de poids ne sont pas appropriées.

CHANGEMENT

Pour que les données des animaux soient comprises dans la mise à jour des EPD de l'automne, elles doivent parvenir au bureau de l'ASC au plus tard le 15 mai et pour l'évaluation du printemps au plus tard le 1^{er} novembre. !!!!

Mise à jour octobre 2014.
/bjudd